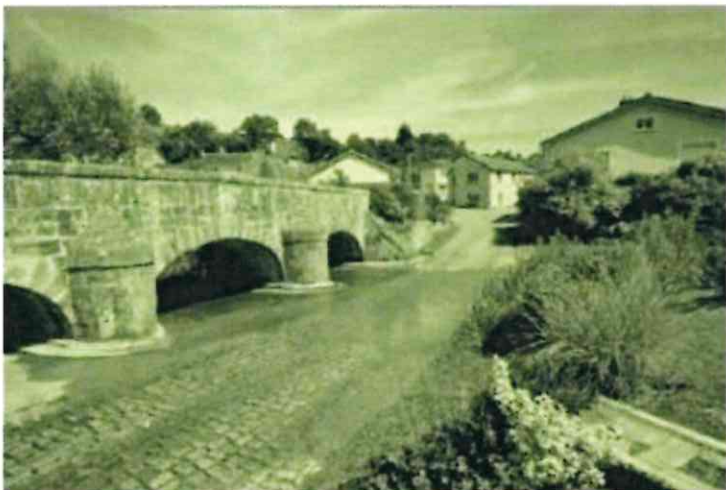




Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien



Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vu pour être annexé à la
délibération prescrivant les
dispositions de la modification n°1
du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal.



Fait à Neufchâteau,

Le Président,

PRESCRITE LE : 08/12/2025

réalisé par la CCOV
2bis Avenue François de Neufchâteau
88300 Neufchâteau
03.29.94.08.77.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

COMPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION N°1 DU PLU DE LA CCOV

1- NOTICE DE PRÉSENTATION

2- REGLEMENT ÉCRIT modifié « *pièce 3.2.* »

3- REGLEMENT GRAPHIQUE modifié « *pièce 3.1. Atlas_Centre – Neufchâteau 1* »

4- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION – « *pièce 4.1. OAP Sectorielles* »

5- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION – « *pièce 4.3. OAP Environnement* »

6- ÉTUDES ENTRÉES DE VILLES – « *pièce 1.8.* »

7- ANNEXES – « *dossier F_NUANCIER* »

○ *Pièce « méthode nuancier »*

○ *Pièce « nuancier »*

○ *Pièce « références »*

○ *Pièce « support de communication »*

8- ATLAS DES ERP BÂTIS – « *pièce 1.6.* »